

SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER SA -

La société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER SA- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration réuni le 29 janvier 2009, a décidé en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2008, la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation du capital social pour le porter de **6 110 500 dinars** à **6 666 000 dinars** par l'incorporation d'un montant de **555 500 dinars** à prélever sur les réserves et l'émission de **555 500 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du lundi **16 février 2009** à raison d'**une action nouvelle gratuite** pour **onze actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissances des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2008**.

Admission en Bourse

A partir du **16 février 2009**, le capital admis sera composé de 6 666 000 actions de nominal 1 dinar chacune.

Cotation en bourse :

- ◆ Les actions anciennes GIF FILTER SA (Mnémonique : GIF ; Code ISIN : TN0007130016) seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **16 février 2009**.
- ◆ Les actions nouvelles gratuites directement assimilées aux actions anciennes seront négociables en bourse à partir du **16 février 2009**, sur la même ligne que les actions anciennes.
- ◆ Les droits d'attribution (Mnémonique : GIF09) seront négociables en bourse à partir du **16 février 2009**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **16 février 2009**.